

Conseiller.s.ères présent.s.es : COURTINAT-CAMPS Amélie, OUBRAYRIE-ROUSSEL Nathalie, SIMOES-PERLANT Aurélie, TARTAS Valérie, ESPARBES PISTRE Sylvie, MIEYAA Yoan, , SORSANA Christine, DELENNE Hubert, ,

Membres excusés ayant donné procuration : NORIMATSU Hiroko pour Sylvie Esparbes-Pistre , HELINE Nora pour Hubert Delenne

Membres excusés : LACAZE Blandine,

Membres de droits non-votants : Valérie Capdevielle (directrice), Karine OGER (secrétaire)

Ordre du jour du conseil :

1. Élection des personnalités extérieures au conseil de département

Les statuts du département prévoient la représentation de 4 personnalités extérieures dans le conseil comprenant :

- un-e représentant-e de l'association « Agir, Soigner, Eduquer, Insérer » (ASEI) au titre de l'article L.719-3 du Code de l'éducation
- 3 personnalité·s désigné·s à titre personnel par les membres élus du conseil sur proposition du ou de la directeur·trice, au titre du 2°) de l'article L.719-3 du Code de l'éducation

L'ASEI a été contactée, le 6 avril, par un courrier adressé à son Monsieur Laurent Massalaz, Directeur du bassin Occitanie. A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse.

Parmi les personnalités à désigner « à titre personnel », Mmes CASSAGNAC Fabienne et CHAMBERT Émeline, personnalités extérieures sortantes, sollicitées par la Directrice, souhaitent poursuivre leur mandat.

Pour rappel :

-Mme Fabienne Cassagnac est psychologue et conseillère Mission Enfance et Famille, au Conseil Départemental de la Haute Garonne 31. Elle est titulaire d'un DESS Clinique et Psychopathologique obtenu à l'UTM. Mme Cassagnac est aussi Conseillère technique des psychologues du CD 31 (62 postes de psychologue). Elle constitue de ce fait une interlocutrice privilégiée pour le département, ces psychologues intervenant dans différents services concernés par nos formations : adoption, maison des adolescents, service d'évaluation des informations préoccupantes, Maison des solidarités, Service d'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et médecine du travail. Sa participation au conseil est soutenue par sa Direction et est pris en compte sur son temps de travail. Cette participation s'inscrit pour elle dans une logique de concertation et coopération de l'université avec les professionnels de terrain.

- Mme Emeline Chambert est pour sa part diplômée d'un DESS de psychologie de l'enfance et de l'adolescence (PDEA) obtenu en 2001 à l'université Toulouse le Mirail. Depuis 2003, elle travaille pour le Centre Hospitalier de Montauban dans un CMP et un hôpital de jour du secteur de pédo-psychiatrie. Elle est par ailleurs représentante du collège des psychologues depuis 2019.

La directrice et les conseillers sortants soulignent qu'elles ont, toutes les deux, assisté régulièrement aux AG et conseils du département.

La directrice informe le conseil qu'elle a aussi sollicité Laura Corvisier, diplômée du master PDEA et actuellement psychologue à l'IME 36 ponts à Toulouse. Mme Corvisier a en effet construit un partenariat avec le Master PDEA autour d'un projet qui offre depuis deux ans 8 stages d'approfondissement aux étudiants de M1 qui accompagnent dans ce cadre 8 adolescents en situation de handicap psychique vers l'autonomie et l'inclusion dans la cité. Mme Corvisier a accepté sur le principe mais attends l'accord de la direction de son établissement. Sa candidature sera proposée lors d'un conseil à venir.

Aucun autre candidat n'a été proposé.

Les membres du conseil votent à bulletin secret pour chacune des personnalités proposées.

2. Vote sur le renouvellement de Mme F.Cassagnac

Votants 10	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 10
------------	--------	-------	----------	----------------

Les membres élus du conseil se prononcent à l'unanimité en faveur du renouvellement de Mme Cassagnac au conseil du département.

3. Vote sur le renouvellement de Mme E.Chambert

Votants 10	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 10
------------	--------	-------	----------	----------------

Les membres élus du conseil se prononcent à l'unanimité en faveur du renouvellement de Mme Chambert au conseil du département.

La séance est levée à 12H.
RD établi par Valérie Capdevielle

